



Strasbourg, 19/03/09

CAHDI (2009) OJ 1 annoté

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC  
(CAHDI)**

**37<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 19-20 mars 2009**

**Palais de l'Europe, salle 1 – 9h30**

**ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**A. INTRODUCTION**

1. Ouverture de la réunion par le Président, M. Rolf Einar Fife
2. Adoption de l'ordre du jour **CAHDI (2009) OJ 1 + annoté**
3. Adoption du rapport de la 36<sup>e</sup> réunion **CAHDI (2008) 25 prov**
4. Communication du Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public, M. Manuel Lezertua **CAHDI (2009) Inf 1**  
*Le Secrétariat informera le Comité des développements survenus au sein du Conseil de l'Europe depuis sa 36<sup>e</sup> réunion, en particulier les derniers développements concernant la série des Traités du Conseil de l'Europe.*

**B. ACTIVITES DU CAHDI EN COURS**

5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, y compris les demandes d'avis adressées au CAHDI **CAHDI (2009) 1**

*Le CAHDI est invité à prendre note des décisions pertinentes et à examiner les demandes d'avis qui lui sont adressées.*

Avant-projet d'avis du CAHDI sur l'opportunité et les modalités invitant la Cour Européenne des Droits de l'Homme à mettre en œuvre certaines procédures déjà envisagées aux fins d'augmenter sa capacité de traitement des requêtes, notamment les nouvelles procédures de juge unique et de comités, en ce qu'elles relèvent du droit international public

**CAHDI (2009) 1, 2 prov & 5, CAHDI (2009) Inf 2 & Inf 8  
CDDH (2008) 014 Addendum 1, AS/JUR (2008) 45**

*A la suite de la décision adoptée par les Délégués des Ministres lors de leur 1041<sup>ème</sup> réunion du 19 novembre 2008, et à la lumière de l'avant projet d'avis adopté par le Comité Directeur sur les Droits de l'Homme (CDDH) le 1<sup>er</sup> décembre 2008, le Secrétariat a préparé un avant-projet d'avis du CAHDI, dont la version finale devra être transmise au Comité des Ministres pour le 21 mars 2009. Le Secrétariat a fait parvenir cet avant-projet d'avis aux membres et observateurs du CAHDI le 18 février 2009.*

6. L'immunité des Etats et des organisations internationales :
  - a. La pratique des Etats **CAHDI (2009) Inf 3**  
*Depuis la 36<sup>ème</sup> réunion, le Secrétariat a reçu une nouvelle contribution à la base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats, transmise par la délégation israélienne, et une mise à jour transmise par la délégation russe. Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements concernant la pratique des Etats sur les immunités des Etats et à régulièrement mettre à jour leurs contributions à la base de données*

*susmentionnées. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.*

b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens

**CAHDI (2009) Inf 4**

*Chaque Etat membre et observateur est invité à rapporter sa position relativement à la Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. Depuis la dernière réunion du CAHDI, deux Etats membres de l'ONU ont ratifié la Convention, à savoir le Liban et la République islamique d'Iran. Aucune nouvelle signature ou ratification d'un Etat membre du Conseil de l'Europe n'a été formulée (CAHDI (2009) Inf 4).*

7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères :

a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en application du droit international, de règlements pacifiques des différends, et autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique

**CAHDI (2006) 27, CAHDI (2007) 13 & 22**

b. Mises à jour des entrées des sites Internet

**CAHDI (2009) Inf 5**

*Depuis la 36<sup>ème</sup> réunion, la délégation suédoise a soumis une mise à jour de sa contribution et la délégation moldave a soumis une nouvelle contribution à la base de données (CAHDI (2009) Inf 5 rev). Les autres délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont également invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.*

8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme

**CAHDI (2009) Inf 6**

*Depuis la 36<sup>ème</sup> réunion, la délégation danoise a soumis une nouvelle contribution à la base de données sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et le respect des droits de l'homme (CAHDI (2009) Inf 6) et la délégation du Royaume-Uni a mis à jour sa contribution. Les autres délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont également invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.*

9. Affaires devant la CEDH impliquant des questions de droit international public

*Toutes les délégations sont invitées à faire état des arrêts et décisions, affaires pendantes ou événements pertinents à venir. A cette fin, de courtes notes ou présentations orales faites par les délégations seraient les bienvenues.*

10. Règlement pacifique des différends :

a. Jurisdiction obligatoire de la CIJ (Article 36(2))

**CAHDI (2009) 3**

*Les délégations sont invitées à examiner le document CAHDI (2009) 3 mis à jour, contenant les informations sur la juridiction de la CIJ eu égard à une sélection de traités et accords internationaux.*

b. Suivi de la Recommandation CM/Rec(2008)9 du Comité des ministres aux Etats membres sur la désignation d'arbitres et conciliateurs internationaux

11. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire Européen des réserves aux traités internationaux :

a. Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection

**CAHDI (2009) 4 + Add**

*Les délégations sont invitées à examiner les réserves et déclarations susceptibles d'objection aux traités internationaux conclus en dehors du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux traités du Conseil de l'Europe (CAHDI (2009) 4 & Add.). Les informations concernant ces traités peuvent être consultées sur les sites suivants : <http://treaties.un.org> et <http://conventions.coe.int>.*

- b. Examen des réserves et déclarations aux traités internationaux applicables à la lutte contre le terrorisme **CAHDI (2008) 10**

*A la demande du Comité des Ministres, le CAHDI a adopté lors de sa 28<sup>ème</sup> réunion une liste des réserves potentiellement problématiques aux traités anti-terroristes (CAHDI (2004) 22). Le CAHDI a ensuite révisé la liste lors de ses 29<sup>ème</sup>, 30<sup>ème</sup> et 35<sup>ème</sup> réunions.*

### C. QUESTIONS GENERALES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

12. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire
13. Développements concernant la Cour Pénale Internationale (CPI)
14. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)
15. Suivi de la Conférence internationale « Cours et Tribunaux internationaux – Les défis à relever » (Londres, 6-7 octobre 2008) **CAHDI (2009) 1 Annexe II**
16. Suivi du document final du Sommet Mondial 2005 des Nations Unies – Promouvoir l'état de droit au niveau international **CAHDI (2006) 11, CAHDI (2009) 1, Inf 7 & Inf 9**

*Le 2 décembre 2008, le Comité des Ministres a recommandé que le document « Le Conseil de l'Europe et la prééminence du droit – Un aperçu » soit transmis au CAHDI pour information et éventuels commentaires avant le 31 mars 2009. Les délégations sont également invitées à présenter les informations pertinentes sur les événements nationaux ou internationaux visant à promouvoir l'état de droit au niveau international.*

17. Lutte contre le terrorisme - Information sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres forums internationaux
18. Questions d'actualité relatives au droit international

### D. DIVERS

19. Election du Vice-Président/de la Vice-Présidente **CAHDI (2009) 6**
20. Date, lieu et ordre du jour de la 38<sup>e</sup> réunion du CAHDI
21. Questions diverses

### ORDRE PROVISOIRE DES TRAVAUX

<b>19 mars 2009</b>	
09h30	Points 1 – 5
12h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h00	(Point 5, si nécessaire) Points 6 – 11
17h00	Fin de la session

<b>20 mars 2009</b>	
09h30	(Point 5, si nécessaire) Points 12 – 20
12h30	Fin de la réunion